



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS
BUREAU DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Paris, **21 FEV. 2022**

Note

à l'attention de

Monsieur l'inspecteur général, chef de l'inspection générale de la justice
Monsieur le directeur des services judiciaires
Monsieur le directeur des affaires civiles et du sceau
Madame la directrice des affaires criminelles et des grâces
Monsieur le directeur de l'administration pénitentiaire
Madame la directrice de la protection judiciaire de la jeunesse
Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature
Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des Greffes
Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire
Monsieur le directeur général de l'Ecole nationale de la protection judiciaire de la jeunesse
Mesdames et Messieurs les chefs de cabinet

Objet : recrutement sans concours d'adjoints techniques du ministère de la justice – année 2022

Un recrutement sans concours d'adjoints techniques du ministère de la justice est organisé au titre de l'année 2022 dans les conditions prévues par le décret n° 2016-1084 du 03 août 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières.

Les inscriptions sont ouvertes du lundi 28 février 2022 au mercredi 30 mars 2022.

Le nombre de postes offerts et leur répartition par branche d'activité feront l'objet d'un arrêté ultérieur du garde des sceaux, ministre de la justice.

Les branches d'activité proposées à ce recrutement sont les suivantes :

- Branche d'activité « hébergement » : Restauration ;
- Branche d'activité « Maintenance des bâtiments » : Electricité, électronique, électrotechnique / Installation sanitaire et thermique / Aménagement, finition / Menuiserie en bâtiment et en agencement ;
- Branche d'activité « Entretien, logistique, accueil et gardiennage » : Agent polyvalent ;
- Branche d'activité « Conduite de véhicules » : Conduite de motocycles et de véhicules légers.

Les modalités de préinscription sont les suivantes :

1° Le module de préinscriptions électroniques est accessible sur le site la justice recrute (<https://lajusticerecrute.fr/>) du 28 février 2022 (à partir de 10h00) au 30 mars 2022 (17h00, heure de Paris), délai de rigueur.

Les candidats préinscrits recevront un courrier électronique comprenant notamment les données saisies, la date, l'heure et un numéro de préinscription, ainsi qu'un numéro de certificat leur permettant de consulter leur dossier jusqu'à la clôture des inscriptions. La réception de ce message électronique vaut accusé de réception de leur préinscription. Les candidats sont seuls responsables de l'exactitude des renseignements fournis, notamment l'adresse électronique valide et consultable durant toute la procédure de recrutement et d'affectation le cas échéant.

2° En cas d'impossibilité de se préinscrire par télé procédure, les candidats pourront obtenir un formulaire imprimé d'inscription, sur demande écrite à l'adresse suivante :

Ministère de la justice
SRH/SDPP/BRFP/Section recrutement
RSC adjoints techniques 2022
13 place Vendôme, 75042 Paris cedex 01

En ce cas, deux enveloppes timbrées au tarif en vigueur pour un envoi recommandé simple d'un poids de 20 grammes, libellées aux noms, prénoms et adresse du candidat, seront impérativement jointes à la demande pour transmission du formulaire papier et de leur convocation à l'entretien le cas échéant.

Les dossiers complets de candidature transmis en double exemplaire dans les délais impartis seront examinés par une commission de sélection dont la composition fera l'objet d'un arrêté ultérieur de la garde des sceaux, ministre de la justice.


La liste des candidats sélectionnés pour un entretien par la commission de sélection fera l'objet d'une publication sur le site la justice recrute (<https://lajusticerecrute.fr/>), à compter du 20 mai 2022.

Les entretiens auront lieu à Paris à partir du 20 juin 2022. La première séance d'affectation se déroulera mois de juillet pour une prise de fonction au 1^{er} octobre 2022.

Les postes sont à pourvoir à l'administration centrale du ministère de la justice, dans les juridictions et dans les services déconcentrés de la direction des services judiciaires et de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, en région.

Dès réception de cette note, je vous serais obligé de bien vouloir en assurer la diffusion la plus large possible dans les services relevant de votre compétence (directions interrégionales des services, établissements pénitentiaires, directions interrégionales et territoriales de la protection judiciaire de la jeunesse, cours d'appel, juridictions, services administratifs régionaux, directions et services de l'administration centrale, délégations interrégionales...).

Le sous-directeur des parcours professionnels



Christophe DÉAL